



Budget primitif 2023

Conseil municipal du 27 mars 2023

Plan

L'équilibre général

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement



L'équilibre général

L'équilibre général

Un budget équilibré à 25 815 444,55€

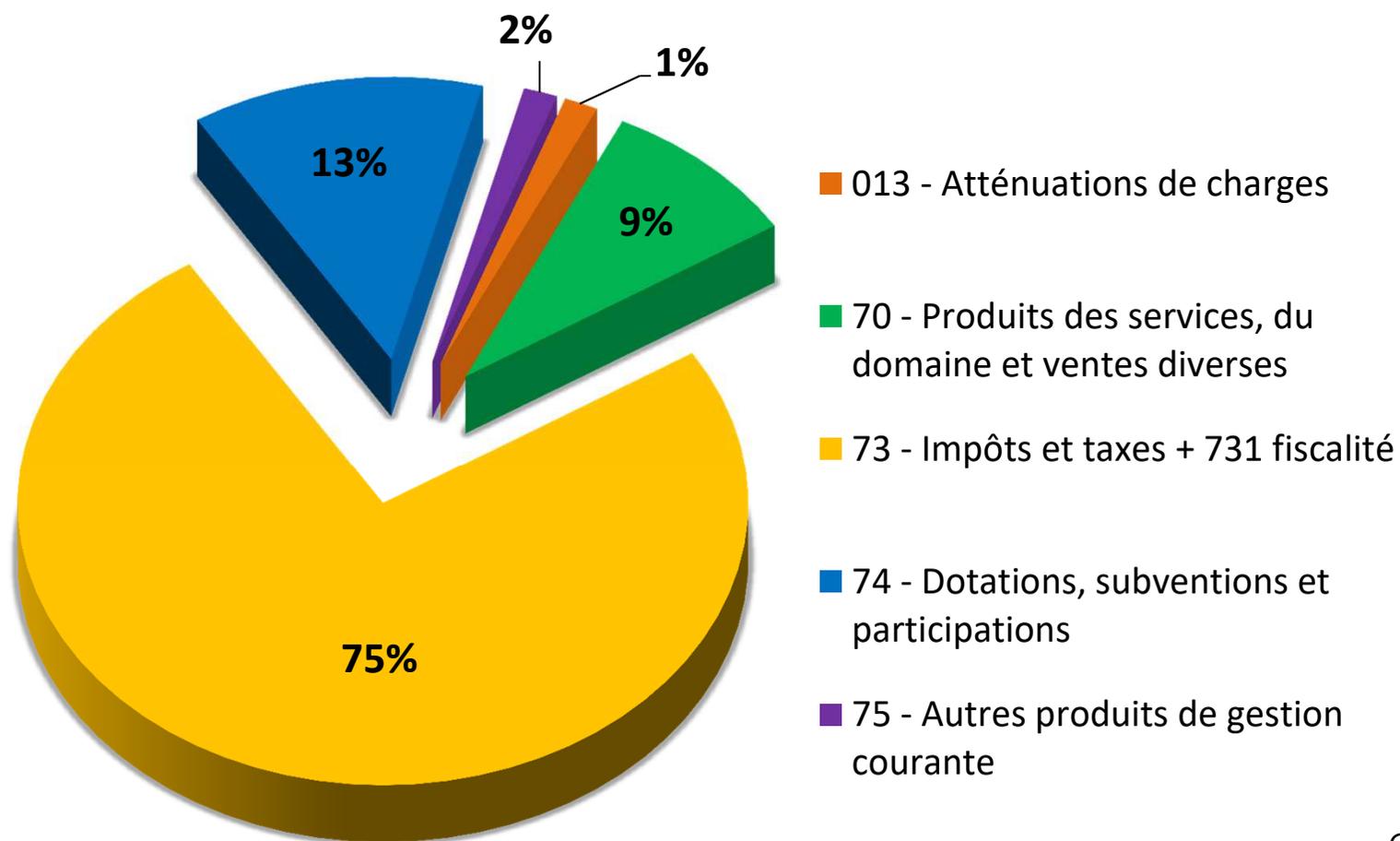
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	18 270 870,89 €	18 270 870,89 €
Investissement	7 544 574,66 €	7 544 574,66 €
TOTAL	25 815 445,55 €	25 815 445,55 €



La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble des recettes de gestion : 13 663 341,63 €



Les recettes de fonctionnement

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	4 457 339,71 €	Excédent de fonctionnement 2022 cumulé
013 - Atténuations de charges	205 000 €	Remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale pour les absences des agents
70 - Produits des services	1 228 612,96 €	Restauration scolaire : 557 000 € Enfance : 375 000 € Scolaire : 59 683 € Crèche – Multi accueil : 148 500 € Séniors : 37 030 € Sport : 13 500 € Autres – Cimetières - Domaine public : 37 899,96 €
75 - Autres produits gestion courante	206 481,10 €	Loyers/charges logements communaux : 186 340 € Produits exceptionnels : 20 141,10 €
77 – Produits exceptionnels	1 000,00 €	Mandats annulés sur exercice antérieur

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité 2023 :

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
73 - Impôts et taxes 731 Fiscalité – impôts locaux	2 330 798,00 € 7 924 111,03 €	73 - Attribution de compensation : 2 027 653 € 73 - FNGIR : 303 145 € 731 - Impôts directs locaux : 7 469 111,03 € 731 - Droits de mutation : 300 000 € 731 - Taxe sur l'électricité : 145 000 € 731 – Taxe sur pylône : 10 000 €

Hausse des recettes des impôts et des taxes :

La Loi de Finances définit chaque année l'augmentation des bases des valeurs locatives, qui sont indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH), en 2023 elles augmentent de 7,1 %.

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité : Fin de la réforme de la taxe d'habitation

- Depuis 2021 : le produit de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est compensé par le coefficient correcteur (coco)
- En 2023 plus aucun foyer contributeur à la TH sur les résidences principales seules les résidences secondaires restent soumises à la TH
- Taux de la taxe foncière sur le bâti : 35,81 % en 2022
- Taux de la taxe foncière sur le non bâti : 85,36 % en 2022

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité : Augmentation de 3 points en 2023

- Forte inflation de l'électricité, gaz, carburant, denrées alimentaires, etc (impact sur 011 évalué à +450k€)
- Hausse de la contribution au FPIC de plus de 26 % par rapport à 2022, depuis 2020 la commune est contributrice au FPIC, en 2020 à hauteur de 37 737 € et en 2023 estimée à 230 393 € soit environ 610 % d'augmentation
- SQY va transférer la Maison de l'environnement à la Commune,
- Remise aux normes énergétiques notamment, des bâtiments communaux (besoin en investissement)
- En 2024, la commune pourrait perdre la totalité de la dotation forfaitaire en 2024, du fait de l'écrêtement (conséquence du potentiel fiscal considéré trop élevé pour l'Etat), qui a été suspendu uniquement en 2023 dans la loi de finances 2023,
- Proposition au Conseil Municipal d'augmenter le taux des taxes foncières de 3 points :

- Foncier bâti : 36,88 %
- Foncier non bâti : 87,92 %

Les recettes de fonctionnement

Une stabilisation exceptionnelle en 2023 des dotations, compte tenu du contexte de crise

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
74 - Dotations et participations	1 768 337,94 €	DGF : 139 000 € Dotation de solidarité rurale : 106 000 € FCTVA : 12 000 € Transports scolaires : 79 000 € DCRTP : 147 034 € Subventions CAF-DCS : 670 303 ,94 € Allocation compensatrice taxe foncière : 615 000 €

Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
011 - Charges à caractère général	4 370 666,53€	Restauration collective : 708 005 € Fluides -gaz : 1 018 861 € Carburant : 60 400 € Téléphonie : 120 920 € Fournitures administratives et techniques : 303 822 € Fournitures scolaires : 34 974,50 € Entretien/maintenance des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, des véhicules et des matériels : 346 875 € Charges locatives de copropriété : 151 140 € Assurances (hors assurance statutaire) : 50 500 € Formation : 31 100 € Transports collectifs : 186 930 € Nettoyage des locaux : 166 623,93 € Maintenance : 241 393 € Autres services extérieurs : 484 945 € Autres prestations : 464 177,10 €

Les dépenses de fonctionnement

Des charges de personnel intégrant les évolutions réglementaires

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
012 - Charges de personnel	8 625 000 €	Assurance statutaire : 250 000 € Masse salariale dont PPCR et Glissement Viellissement Technique des agents communaux+ augmentation point indice et SMIC

Charges de personnel maîtrisées, malgré les réglementations nationales

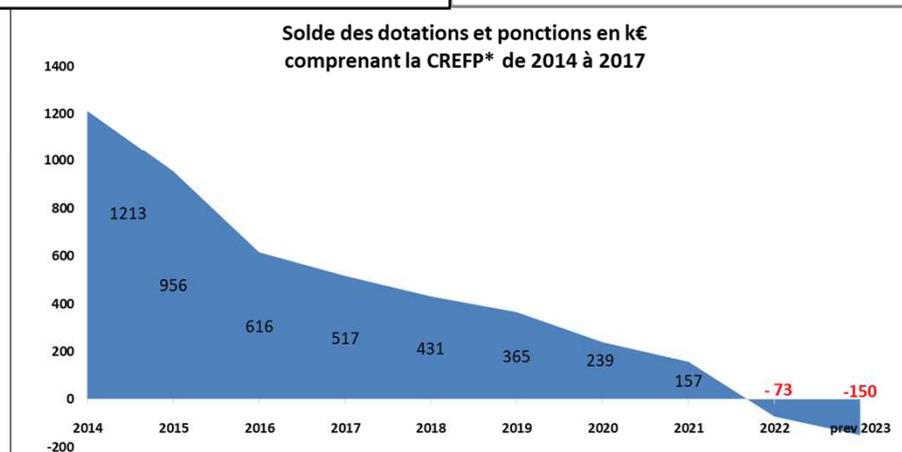
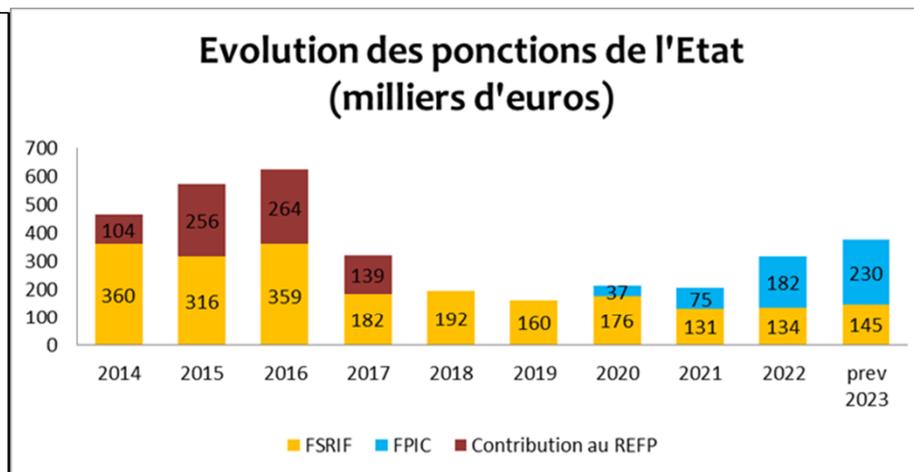
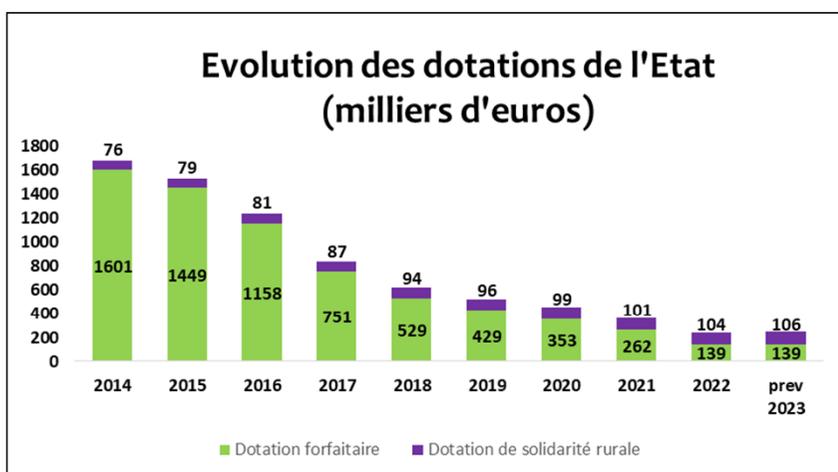
Les dépenses de fonctionnement

La Commune participe aux dotations de l'Etat au titre de la solidarité entre les collectivités territoriales

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
014 – Atténuations produits	375 393 €	FSRIF : 145 000 € FPIC : 230 393 €

La section de fonctionnement

Depuis 2022, la Commune de Magny-les-Hameaux est devenue contributrice



Les dépenses de fonctionnement

Un maintien des soutiens aux associations, au CCAS

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
65 - Autres charges gestion courante	928 697,73€	Subventions aux associations : 263 805 € Bourses et prix : 3 000 € Subventions CCAS : 150 000 € Contribution au PNR : 48 000 € Indemnités/frais/formations élus : 142 690 € Autres frais (frais scol., créances éteintes) : 11 805 € Droit informatique nuage : 20 200 € Autres charges de gestion diverses : 289 197,73 €

Les dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement

Chapitres / articles	Budget 2023	Commentaires
66 - Charges financières	34 110,00 €	Intérêts des emprunts et ICNE
67 - Charges exceptionnelles	5 900,00 €	Titres annulés sur exercices antérieurs
68 – Dotations provisions	44 516,00 €	Provisions pour risques référé contentieux 30 000 € Provisions pour restes à recouvrer : 14 516 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	14 384 283,26€	
042 - Opérations d'ordre entre sections	331 967,55 €	Dotations aux amortissements (repris en recettes d'investissement)
023 - Virement à la section d'investissement	3 554 620,08 €	Autofinancement (repris en recettes d'investissement)
Total dépenses de fonctionnement	18 270 870,89€	



La section d'investissement

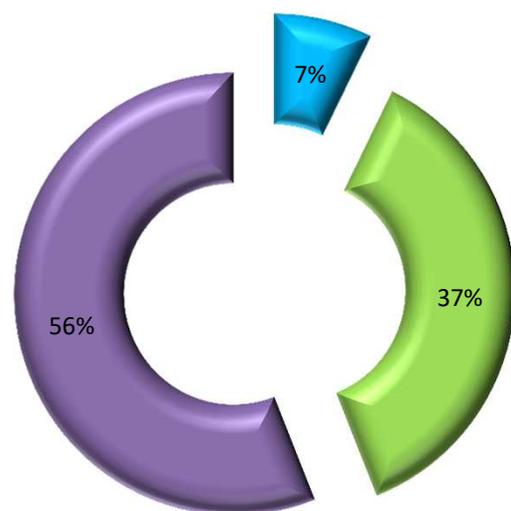
Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement : 6 344 014,00 €

RAR : 2 321 947,01 €

021 virement de la section d'investissement : 3 554 620,08 €



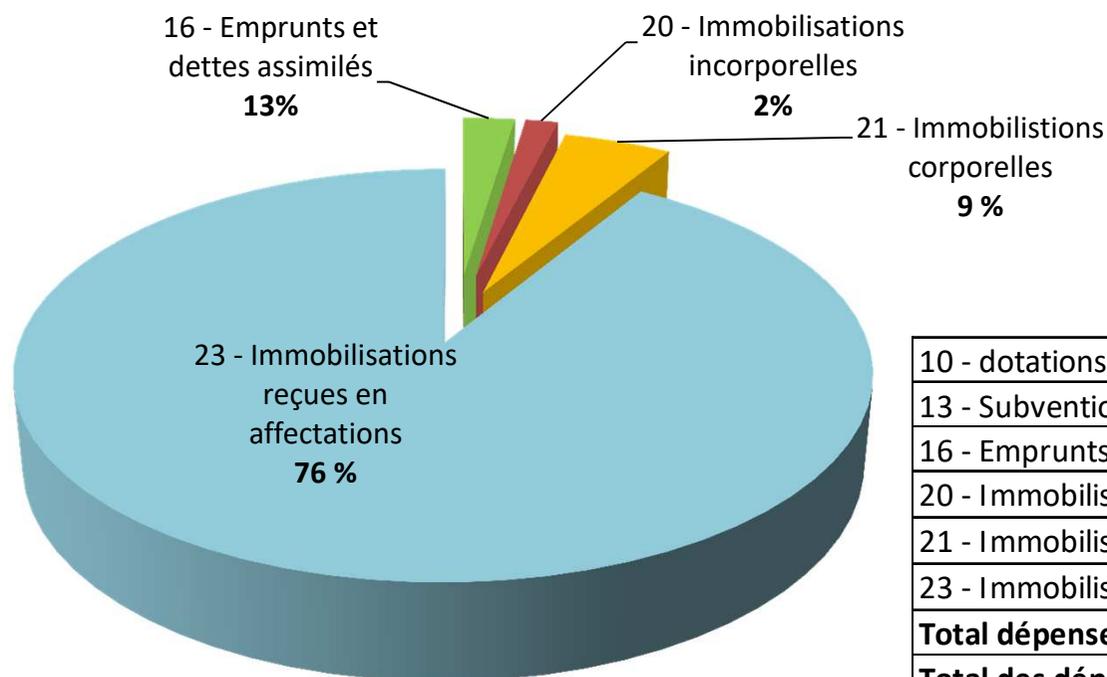
- CHAP 10 Dotations, fonds divers et réserves dont FCTVA
- CHAP 13 Subventions d'investissement reçues
- 021 - virement de la section de fonctionnement

1022 - FCTVA	147 000,00 €
10226 - Taxe Aménagement	80 000,00 €

Les dépenses d'investissement

Dépenses principales d'investissement

	Dépenses d'équipement	Dépenses financières
Crédit nouveaux :	4 200 335,77 €	1 76 54,69€
RAR :	3 344 238,89 €	



10 - dotations réserves	172 000,00
13 - Subvention investissement	3 740,10
16 - Emprunts et dettes assimilés	171 654,69 €
20 - Immobilisations incorporelles	107 436,76 €
21 - Immobilisations corporelles	426 709,13 €
23 - Immobilisations reçues en affect	6 435 691,29 €
Total dépenses d'équipement 20-21	6 969 837,18 €
Total des dépenses réelles	7 317 232,97 €

Les dépenses d'investissement

Les restes à réaliser 2022 : 3 344 238,89 €

Dont :

- **Plan intérieur presbytère, licence office 365**
- **Achats de mobilier, servante équipée pour « repair café », écran de projection, outillage technique.**
- **Travaux de restructuration du Gymnase Delaune**
- **Travaux « ma cour passe au vert »**
- **ADAP**
- **Travaux entretien école**
- **MOE agrandissement office CLHD**
- **Travaux local pétanque**
- **Travaux DSIL Hôtel de ville**
- **P3 chauffage**
- **Travaux vestiaire Stade Jacques Anquetil**
- **Travaux réfection tennis**
- **Travaux voirie, réfection trottoirs, création parking**



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 20 – Immobilisations corporelles : 88 000 €

- Etudes réseaux chaleur et licences informatiques

Chapitre 21 - Acquisitions de matériels divers : 365 617,19 €

- Achat de terrain + frais notarié
- Achat mobilier, équipements informatiques et divers pour la ville et les écoles
- Passage aux ampoules leds dans les bâtiments communaux



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 3 171 981,10 €

Dont notamment :

- Restructuration du gymnase Auguste Delaune
- Travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, école Corot-Samain
- Travaux dans les équipements communaux et dans les écoles
- P3 Chauffage
- Travaux de voiries communales et routes : Allée des Pommiers, Romainville, entretien courant des voies, accessibilité aux divers espaces publics...
- Déminéralisation des cours d'école – Projet « ma cour passe au vert »
- Travaux réaménagement centre social
- Travaux skate park

Conclusion

2023

Désengagement de l'État et régression de notre liberté d'administration

- Il y a 10 ans : 1,4M€ de dotations → 10 % de nos recettes de fonctionnement
- Dotations de fonctionnement → compensation financière pour le transfert de compétences de l'État vers les collectivités locales
- Selon l'État, les habitants de Magny-les-Hameaux ne payent pas assez d'impôts locaux
- Depuis 2022, la Commune est contributrice

Conclusion

2023 Difficile équation

- **Augmentation du FPIC**
- **Une explosion des prix de l'énergie et de certaines matières premières (denrées alimentaires, papier...)**
- **Une inflation qui se poursuit**
- **Un baisse structurelle de nos recettes tarifaires (niveau de 2019 pas retrouvé)**
- **De nouvelles dépenses à prendre en compte : MESDD**

Conclusion

Un budget 2023 sous pression

Une politique rigoureuse de gestion depuis des années nous a permis d'assurer un bon niveau de service :

- Accompagnement de la famille, de la petite enfance aux seniors**
- Une politique de solidarité envers les plus fragiles**

Conclusion

En 2023, nous vous proposons donc un budget qui permet de maintenir les services indispensables aux habitants et de poursuivre nos capacités d'investissement.